

CULTURE : Saint-Quentin souhaite la reconduction de son label ville d'art et d'histoire

La [COMMUNE DE SAINT QUENTIN](#) bénéficie depuis 2006 de l'appellation Ville d'art et d'histoire, qui récompense les communes s'engageant dans une démarche active de connaissance et de conservation de la qualité architecturale et du cadre de vie. Ce label, accordé pour 10 ans, accordé à 186 villes en France, pourrait ne pas être reconduit à Saint Quentin, car la commune ne possède pas de Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, un outil de référence qui présente l'architecture et le patrimoine de la ville. La municipalité souhaite donc trouver une surface importante qui serait transformée en musée, mais cet investissement représente un coût non négligeable. La non reconduction entraînerait plus que la perte financière estimée entre 15 000 et 20 000 euros, avec une perte de rayonnement de Saint Quentin dans la région. www.saint-quentin.fr